



Projet APPIA (FSP 2002–37)

*Amélioration des Performances des
Périmètres irrigués en Afrique*

IPIA Project

*Improving the Performance
of Irrigation in Africa*

Procès Verbal du troisième comité de pilotage du projet APPIA

Mali, Juin 2005

Le projet APPIA est financé par le Ministère Français des Affaires Etrangères

The IPIA project is supported by the French Ministry of Foreign Affairs

Le troisième comité de pilotage a pu être organisé au Mali du 7 au 9 juin 2005 par l'AMID (Association Malienne d'Irrigation et de Drainage).

Les réunions en salle ont eu lieu au Centre de Recherche Agronomique de SOTUBA situé à quelques kilomètres du centre de Bamako et en aval sur le Niger.

Le périmètre visité a été le périmètre du partiteur B1 de l'Office du Niger (Niono)

Le programme initialement prévu est présenté ci-dessous.

Mardi 7 juin	8 h - 8h 30	Ouverture de la réunion
	8 h 30 – 9 h	Exposé introductif : P LEMPERIERE -JP LUC
	9 h – 11 h:	Exposés : plans d'action Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger
	11 h – 11h 30	Pause
	11h 30- 12h 30	Débats
	12h 30 – 14 h	Repas
	14 h – 15 h 30	Exposés : plans d'action Burkina Faso, Ethiopie, Kenya
	15h 30 – 16h 15	Débats
	16h 15 – 16h 45	Pause
	16h 45 – 18 h	Exposé : synthèse des plans P LEMPERIERE -JP LUC
Mercredi 8 juin	8h – 9 h	Résultats de l'évaluation à mi-parcours Hervé LEVITE
	9 h – 10h	Actions d'intérêt général pour la phase 2 du projet P LEMPERIERE -JP LUC
	10 h – 10 h 30	Pause
	10 h 30 – 11 30 h	Discussions, propositions d'échanges Est-Ouest
	11 h 30 – 13 h	Calendrier prévisionnel et budget, questions diverses
	13 h – 14 h	Repas
	14h – 17 h	Transfert Bamako - Ségou
Jeudi 9 juin	7 h – 13h	Visite de sites APPIA (région NIONO)
	13 h- 17 h	Transfert Ségou- Bamako

Le comité de pilotage comprend les représentants de ARID, EIER-ETSHER et IWMI, les deux assistants techniques et des observateurs.

Cette année, les cellules APPIA de l'Afrique de l'Ouest ont été conviées à participer avec deux personnes ainsi qu'un partenaire de l'Est.

Le MAE a été représenté par l'évaluateur à mi-parcours. Les SCAC n'ont pas envoyé de représentant.

Les personnes présentes figurent dans le tableau ci-dessous.

Pays	Nom	Institution
Burkina Faso	LUC Jean-Paul	ARID
Burkina Faso	OUEDRAOGO Hervé	ARID
Burkina Faso	COMPAORE Laurent	ARID
Mali	SANGARE Adama	ARID
Burkina Faso	YACOUBA Hamma	EIER
Afrique du Sud	SALLY Hilmy	IWMI
Kenya	KAMAU Nicholas R	Directeur adjoint de l'irrigation au Ministère de l'eau et de l'irrigation du Kenya
Ethiopie	LEMPERIERE Philippe	
MAE	LEVITE Hervé	
Mauritanie	Isselmou Ould Abed	PDIAIM
Mauritanie	MAR Sada Mamadou,	CNRADA
Sénégal	GUEYE Abdou Aziz	ASPRODEB
Sénégal	SENE Ndongo	SENAGROSOL
Niger	AHMED Salifou	ANID
Niger	ABDOULAYE Halidou	PAFRiz
Mali	WAIGALO Amadou	FCPS Niono
Mali	N'DIAYE Kabirou	PRODEPAM
Burkina Faso	COULIBALY Rémi	Direction Générale de l'Hydraulique Agricole
Burkina Faso	KONE Karimou	Maîtrise d'Œuvre de Bagré

Ouverture de la réunion

Elle a été réalisée par **Monsieur Adama SANGARE** Président de l'ARID qui a rappelé la composition du Comité de Pilotage et salué les représentants des institutions partenaires : EIER-ETSHER, IWMI. Il a tout spécialement remercié pour leur présence Monsieur Hervé LEVITE représentant du Ministère Français des Affaires Etrangères et Monsieur KAMAU Nicholas R Directeur adjoint de l'irrigation au Ministère de l'eau et de l'irrigation du Kenya.

Exposé introductif

Monsieur Jean-Paul LUC, au nom des deux assistants techniques chefs de projet, a présenté le programme prévisionnel de la réunion et rappelé succinctement les objectifs du projets.

Les diapositives de son exposé sont en annexe.

Monsieur Laurent COMPAORE a demandé une présentation en continu des plans d'actions par pays avant une discussion générale. L'ordre du jour de la première journée a donc été modifié pour répondre à cette demande.

Monsieur LEVITE a souhaité des précisions sur la relation entre le projet « Bonnes pratiques » et APPIA. Monsieur LUC lui a rappelé que « Bonnes pratiques » avait travaillé à l'échelle de la parcelle et que APPIA avait une vision à l'échelle du périmètre intégrant tous les aspects de la gestion de l'eau à cette échelle.

Monsieur WAIGALO a rappelé que l'ensemble des acteurs de l'appui-conseil devaient être impliqués dans le projet.

Présentations des plans d'actions par les cellules nationales APPIA

Monsieur COMPAORE, représentant l'ARID, a été chargé de l'animation de la séance des présentations qui ont été réalisées dans l'ordre prévu au programme avec pour chacune un support Powerpoint. Toutes les diapositives sont présentées en annexe.

La séance a été terminée par l'exposé de Monsieur LUC faisant présentation des conclusions du rapport de Madame Tania ZAMBRANA sur la mise en œuvre de la méthode de diagnostic rapide en Afrique de l'Ouest.

Toutes les diapositives sont présentées en annexe.

Les débats ont été tous rassemblés dans la séance de l'après-midi qui a été animée par **Monsieur YACOUBA** représentant l'EIER. Un premier tour de table a été consacré aux questions.

Questions de Monsieur GUEYE :

- comment est réalisée la succession riz –maraîchage sur les périmètres mauritaniens ?
- pour le Niger, les chiffres annoncés correspondent-ils à l'irrigable ou à l'irrigué ?
- pourquoi existe-t-il des problèmes de commercialisation du paddy au Burkina ?
- On a évoqué plusieurs fois les difficultés de gestion financière des OP mais jamais celles de leur gestion administrative.

Questions de Monsieur COMPAORE :

- Chaque plan d'action a présenté un projet d'investissement ; quelles réponses seront apportées au cours du projet pour satisfaire ces demandes ?
- Comment seront réalisées la coordination et la mise en œuvre des actions d'appui-conseil sur le terrain ?
- Quelle valorisation est envisagée pour la méthode MARP ?
- Comment a été réalisé le passage des plans d'actions locaux aux plans d'actions à l'échelle nationale ?

- Les acquis de la phase 1 doivent être valorisés et une publication commune FAO-IWMI relatif à la MARP est une bonne solution qui doit être soutenue.

Questions de Monsieur LEVITE

- Il tient en premier lieu à féliciter les présentateurs pour leur travail
- Il manque pour lui un historique au niveau des périmètres de l'Afrique de l'Ouest
- Les présentations n'ont jamais fait référence à la lettre de cadrage diffusée par JP LUC
- Il manque des références à d'autres projets et il est important de capitaliser les acquis.
- Existe-t-il des échanges entre les pays ? Il aurait été intéressant de mieux structurer les exposés entre Afrique de l'Ouest et de l'Est.
- Quelles sont les relations entre APPIA et les politiques nationales d'appui-conseil ?
- Pourquoi certains plans d'actions sont chiffrés et d'autre non ?
- Quels indicateurs vont être mis en place par le projet et quelle suite pense-t-on donner à APPIA ?

Questions de Monsieur SALLY :

- Pourquoi n'existe-t-il pas sur les périmètres irrigués un système de suivi-évaluation systématique qui permette d'éviter le recours permanent à la réhabilitation ? Comment créer un environnement pour éviter le cycle réhabilitation, dégradation, investissement ?
- De même pourquoi n'a-t-on pas une analyse exacte du fonctionnement réel des associations ?
- Connaît-on les objectifs de production des agriculteurs (familial ou marché)?
- Quel avenir pour la méthode de diagnostic développée en phase 1 ? Peut-il servir comme préalable à la réhabilitation ?
- Pourquoi, les problèmes qui ne sont pas nouveaux au niveau de périmètres, reviennent-ils tout le temps ?
- Quel avenir pour le projet APPIA ?

Questions de Monsieur ABDOULAYE

- Quelles sont les origines des défaillances de l'appui-conseil ?
- Pourquoi le riz burkinabé se retrouve-t-il au Niger alors qu'il a des problèmes de commercialisation sur place ?

Questions de Monsieur OUEDRAOGO

- Il estime que l'accent n'est pas suffisamment mis sur l'importance de l'amélioration des rendements
- De même, il faudrait insister sur l'importance du pilotage de l'irrigation

Questions de Monsieur LUC

- Le projet APPIA va travailler sur les outils et les méthodes mais comment coordonner et mettre en œuvre l'appui –conseil pour sa pérennisation ?
- De même, il est important de réfléchir dès maintenant à la suite du projet qui, vu les délais restant et son ampleur initiale, ne pourra répondre à l'ensemble de la problématique posée.

Questions de Monsieur ABED

- Le projet APPIA et la MARP ont permis de structurer les plans d'actions au niveau des périmètres. Il donne aux agriculteurs des arguments forts pour défendre leur projet
- Le Sénégal a développé une stratégie de commercialisation du riz ; est-elle transposable dans les autres pays ?

Questions de Monsieur SENE

- Les outils de la MARP ont joué un rôle rassembleur majeur mais demandent à être encore améliorés et surtout diffusés,
- Le prix des aménagements à l'Est est très faible comparé à ceux de l'Ouest ? quelle en est la raison ?

Questions de Monsieur COULIBALY

- On constate un très faible équipement chez les maraîchers, quelle en est la cause ?
- Il regrette que, dans les présentations, très souvent les producteurs ne soient pas les acteurs des plans d'action.

Pour les réponses, les questions ont été regroupées en cinq thèmes :

- Comment financer les investissements proposés dans les plans d'action ?
- Quelle suite pour le projet ?
- Comment définir des indicateurs pertinents ?
- Comment intensifier les échanges entre intervenants ?
- Peut-on arriver à une typologie commune des périmètres irrigués ?

Gestion des demandes d'investissement

Monsieur COULIBALY rappelle qu'au départ, APPIA était présenté comme le seul partenaire des agriculteurs. Il leur a bien été précisé que le projet n'avait pas les moyens de répondre aux demandes d'investissement. Ils doivent donc maintenant valoriser leur plan d'action pour solliciter d'autres bailleurs. La mise en œuvre des actions APPIA doit leur permettre d'étayer leurs demandes.

Monsieur SENE rejoint cette analyse et précise qu'il est du rôle des comités nationaux APPIA d'aider les agriculteurs dans leurs démarches.

Monsieur MAR pense que les liens forts créés entre leur projet et les agriculteurs ne pourront être maintenus que si le projet prend en charge les investissements.

Monsieur D'DIAYE confirme que les investissements doivent être faits par les bénéficiaires et que l'amélioration des performances potentielles générées par le projet peut être utilisée comme un gage pour l'investissement. Il faut donc bien décrire l'impact du projet APPIA.

Pour **Monsieur KAMAU**, la question de l'investissement ne se pose pas. Tout le problème est dans la structure du système actuel dans lequel on constate un manque manifeste de connaissances des producteurs. Il faut donc leur donner les bonnes informations à travers des formations adaptées à leur niveau. On peut utiliser aussi les techniques de l'exemple.

Il faut peut-être cibler les actions sur les périmètres où l'investissement n'a pas à être réalisé.

Monsieur LEMPERIERE rappelle tout de même que cette question avait déjà été tranchée au comité de pilotage précédent.

Monsieur WAIGALO propose de réfléchir à la mise en place de taux de prêts préférentiels pour les organisations paysannes ayant un besoin d'investissement.

Monsieur SENE demande que les plans d'actions locaux soient annexés aux comptes-rendus des ateliers nationaux de synthèse.

En conclusion, APPIA ne financera pas les investissements des plans d'action mais les cellules nationales d'irrigation et de drainage qui existent maintenant dans tous les pays y compris la Mauritanie (AMAURID) doivent aider les agriculteurs à résoudre ce volet.

Avenir du projet

Monsieur LUC constate qu'actuellement le contexte pour le développement de projets relatifs à l'eau est très favorable et qu'en particulier ceci correspond à une volonté politique française. Les projets sont une façon élégante de conforter l'ARID et les Associations Nationales d'Irrigation et de Drainage.

Monsieur LEVITE pense qu'ils doivent être l'occasion de développer une dynamique régionale en faisant émerger une véritable stratégie et une politique cohérente de gestion de l'eau.

Monsieur COULIBALY suggère de faire évoluer l’outil de diagnostic vers un outil adapté à la mise en œuvre des stratégies nationales et en particulier pour toutes les études préalables aux aménagements.

Monsieur N’DIAYE souhaite que les outils d’APPIA s’intègrent parfaitement dans les stratégies nationales d’appui-conseil.

Monsieur KAMAU pense qu’il faut intensifier les échanges entre régions et aussi faire des preuves en vraie grandeur.

Monsieur GUEYE signale qu’il est important de renforcer institutionnellement ARID et les associations nationales pour qu’elles deviennent des interlocuteurs incontournables des états dans leurs projets liées à la gestion de l’eau et à l’irrigation.

Monsieur LEMPERIERE demande que soit inscrit au procès verbal la nécessité d’un second projet suite du projet actuel et que les deux assistants techniques, ARID et IWMI soient mandatés pour réfléchir à ce nouveau projet. Le futur projet devra avoir une dimension régionale.

Monsieur LUC évoque plusieurs pistes :

- Une généralisation des outils et méthodes testés et évalués par le projet actuel
- Un élargissement du sujet à celui de la gestion de l’ensemble des usages de l’eau sur un périmètre irrigué (en particulier l’eau potable) permettant de se présenter au guichet européen « Facilites sur l’eau » et pour lequel il serait possible d’orienter le travail sur le thème de la formation en cohérence avec APPIA.

Définition des indicateurs

Monsieur LUC suggère que les indicateurs à mettre en place pour évaluer l’impact des actions APPIA sur les performances des périmètres irrigués soient étroitement liés à l’action elle-même et non pas des indicateurs généraux qui risquent de créer des bruits de fond masquant la réalité de l’impact de l’action.

Monsieur LEMPERIERE propose que soient aussi développés des indicateurs plus qualitatifs comme par exemple un changement d’attitude ou de comportement des agriculteurs vis-à-vis de l’usage d’un aménagement.

Monsieur WAIGALO pense que les indicateurs ne peuvent être uniformes sur tous les périmètres.

Intensification des échanges

Monsieur LUC rappelle que des échanges avaient été programmés et en particulier la participation de deux personnes de la cellule sénégalaise de APPIA à la réunion de synthèse en Mauritanie. Malheureusement, cet échange a dû être annulé suite aux reports successifs de la réunion mauritanienne. Une grosse part du budget est utilisée pour les déplacements et une certaine optimisation est obligatoire.

Une solution pourrait être la mise en place d’un site web dédié au projet.

Typologie

Il existe actuellement une typologie qui a été développée dans le cadre du projet. Elle doit être diffusée mais en précisant qu’elle est sujette à améliorations. Le comité de pilotage mandate ARID pour son enrichissement.

Conclusion

Aucun amendement n'est proposé au projet actuel. Par contre les travaux de phase 1 doivent être valorisés par la diffusion de la méthode de diagnostic participatif.

Il faut fixer les budgets des plans d'action et fixer leur timing.

Il est très important de faire mieux connaître le projet en mettant les résultats sur le site ARID, en responsabilisant les acteurs et en étant présent au congrès de la CIID à Beijing.

Un autre projet doit être construit dès maintenant pour renforcer l'impact du projet actuel et conforter l'ancrage institutionnel des associations d'irrigation et de drainage.

La première journée s'est terminée à 18 heures.

Les travaux de la seconde journée ont été conduits par **Monsieur SALLY** représentant de l'IWMI.

Résultats de l'évaluation à mi-parcours

Monsieur Hervé LEVITE a fait une présentation suite à l'évaluation qu'il a été amené à réaliser. Les diapositives sont en annexe.

Ses principales recommandations vont dans le sens d'une plus grande diffusion des résultats, d'une mobilisation plus importante de l'assistance technique française et d'une réflexion sur un projet APPIA 2 pour laquelle le MAE pourrait garantir le cofinancement de 25 % demandé pour les projets « facilités eau » ou étudier un autre FSP.

Pour **Monsieur ABED**, APPIA doit se positionner par rapport aux projets existants et non s'imposer à eux. Le choix des partenaires locaux est important car, par exemple, en Mauritanie, la SONADER n'a pas donné à ses agents les moyens nécessaires à leur activité APPIA.

Monsieur OUEDRAOGO rappelle le rôle important que doit jouer l'ARID dans la diffusion des informations en français. L'ARID devrait être le relais de l'IWMI.

Pour **Monsieur COULIBALY**, les échanges Ouest –Ouest existent et le projet doit être le plus proche possible des structures nationales qui font déjà de l'appui-conseil.

Monsieur KAMAU rappelle l'importance du projet APPIA et pense qu'il doit être présenté au Salon africain de l'irrigation. Les comités nationaux ont une grande responsabilité à jouer dans la diffusion des résultats. Il faut faire des réunions en invitant les responsables.

Monsieur LEMPERIERE souligne que à l'Est, APPIA a été une décision politique qui pose problème au niveau de l'Ethiopie.

Monsieur SALLY conseille de contacter les comités nationaux de la CIID pour le salon ainsi que le représentant de l'IWMI au Ghana pour le prochain comité de pilotage. Il trouve que le thème « eau potable–assainissement sur les périmètres irrigués » est très bon comme suite au projet mais qu'il faut voir comment le MAE peut aider à sa construction. Il faut aussi avoir comme horizon le forum mondial de l'eau à Mexico en mars 2006. Il faudrait aussi analyser le document fait par le président mauritanien du CILSS relatif à l'eau.

Actions d'intérêt général pour la phase 2 du projet

Monsieur LEMPERIERE et Monsieur LUC ont présenté ces actions dont les diapositives sont en annexe.

Les actions telles que proposées sont acceptées avec des interrogations sur les personnes qui qualifieront les formateurs au diagnostic participatif et sur le budget consacré au salon.

A la première question, Monsieur YACOUBA répond que la CEFOC (cellule de formation permanente de l'EIER) a été certifiée ISO 9001.

Pour le salon, APPIA participera au financement des ateliers techniques et éventuellement à du transport de matériel si un accord est trouvé avec l'EIER pour créer à Ouagadougou un centre de démonstration permanent de matériel d'irrigation.

Calendrier prévisionnel et budget, questions diverses

Monsieur LEMPERIERE a présenté son budget prévisionnel pour l'année à venir qui est accepté.

Pour l'Afrique de l'Ouest, vu les restrictions budgétaires, Monsieur LUC a commenté le tableau placé en annexe qui fait ressortir une disponibilité financière de 508 903 euros soit 333 000 000 FCFA. Il propose comme clef de répartition une division par 6 avec une part par pays et une part pour les actions transversales pilotées directement par ARID. Cette proposition est acceptée à condition qu'elle ne soit pas trop rigide et que certains reports entre pays puissent être envisagés. Par contre, la convention qui lie le SCAC de Ouagadougou avec l'ARID doit être révisée car les termes de l'échéancier initial ne peuvent être respectés (troisième versement limité à la valeur du second, solde de 20% après remise du rapport final) vu la faiblesse du second versement et l'incapacité d'ARID d'assurer un préfinancement à hauteur de 140 000 euros des actions de fin de projet.

La séance a été levée à 13 heures.

Visite du périmètre du partiteur B1 de l'Office du Niger (Niono)

Cette visite a été organisée par Monsieur WAIGALO du FCPS Niono.

Sur le trajet, un arrêt a été effectué au Barrage de Markala qui a été l'occasion d'une représentation rapide de l'Office du Niger.

Sur le terrain, le comité de pilotage a été accueilli par les représentants de l'association villageoise qui avaient participé au diagnostic participatif.

Ils ont évoqué la difficulté majeure du périmètre qui était le faible niveau du canal d'alimentation de l'Office ne permettant pas de prélever les débits prévus. Les négociations avec l'Office sont en cours pour remédier à cet état de fait.

Par contre, ils nous ont fait part de l'expérience qu'ils conduisaient sur les problèmes d'entretien des tertiaires. Ils ont mis en place au sein de l'association villageoise une commission spécialisée chargée de mobiliser les agriculteurs autour de cette activité. Ceux qui ont répondu présents ont pu rapidement observer une amélioration dans la disponibilité de l'eau au niveau de leur parcelle et actuellement on constate un changement net d'attitude des agriculteurs vis-à-vis de ces opérations d'entretien. Ceci est à mettre au compte du diagnostic participatif.

A Ouagadougou et Addis Ababa, 1^{er} juillet 2005

P LEMPERIERE et JP LUC

Projet APPIA : Troisième comité de pilotage : Mali juin 2005

Fiche « résumé » du compte-rendu

Présentations des plans d'actions par les cellules nationales APPIA

Elles ont concerné les pays suivants : Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Ethiopie, Kenya.

Les questions posées ont abordé cinq thèmes :

1. Comment financer les investissements proposés dans les plans d'action ?
2. Quelle suite pour le projet ?
3. Comment définir des indicateurs pertinents ?
4. Comment intensifier les échanges entre intervenants ?
5. Peut-on arriver à une typologie commune des périmètres irrigués ?

Le résumé des réponses est par question :

1. APPIA ne financera pas les investissements des plans d'action mais les cellules nationales d'irrigation et de drainage qui existent maintenant dans tous les pays y compris la Mauritanie (AMAUROD) doivent aider les agriculteurs à résoudre ce volet.
2. la nécessité d'un second projet suite du projet actuel est reconnue et les deux assistants techniques, ARID et IWMI sont mandatés pour réfléchir à ce nouveau projet. Le futur projet devra avoir une dimension régionale.
3. les indicateurs pour évaluer des actions APPIA seront étroitement liés à l'action elle-même, ils pourront être plus qualitatifs et différents d'un périmètre à l'autre.
4. Une solution pourrait être la mise en place d'un site web dédié au projet.
5. la typologie développée doit être diffusée et le comité de pilotage mandate ARID pour son enrichissement.

Résultats de l'évaluation à mi-parcours

Les principales recommandations vont dans le sens d'une plus grande diffusion des résultats, d'une mobilisation plus importante de l'assistance technique française et d'une réflexion sur un projet APPIA 2 pour laquelle le MAE pourrait garantir le cofinancement de 25 % demandé pour les projets « facilités eau » ou étudier un autre FSP. Pour la diffusion, il est proposé de mettre les résultats sur le site ARID, de responsabiliser les acteurs, d'être présent au congrès de la CIID à Beijing et au premier Salon Africain de l'Irrigation de décembre 2005 à Ouagadougou.

Actions d'intérêt général pour la phase 2 du projet

Les actions telles que proposées sont acceptées.

Calendrier prévisionnel et budget, questions diverses

Le budget « Afrique de l'Est » présenté par Monsieur LEMPERIERE est accepté.

Pour l'Afrique de l'Ouest, les restrictions budgétaires antérieures ont conduit à une disponibilité financière actuelle de 508 903 euros soit 333 000 000 FCFA. Le comité agréé comme clef de répartition une division par 6 avec une part par pays et une part pour les actions transversales pilotées directement par ARID. Par contre, la convention qui lie le SCAC de Ouagadougou avec l'ARID doit être révisée car les termes de l'échéancier initial ne peuvent être respectés (troisième versement limité à la valeur du second, solde de 20% après remise du rapport final) vu la faiblesse du second versement et l'incapacité d'ARID d'assurer un préfinancement à hauteur de 140 000 euros des actions de fin de projet. Monsieur LUC a pour mission de négocier un avenant à la convention.